

Affaire suivie par :
Jean-Pierre LE FRANC
Tel : 02 38 77 31 34

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.E.A.SMAGY
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT MARTIN D'ABBAT

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY

Prélèvement	00143967	Commune	SAINT-MARTIN-D'ABBAT
Unité de gestion	0203 SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY	Prélevé le :	vendredi 11 septembre 2020 à 12h13
Installation	UDI 000619 SYND.ST MARTIN D'ABBAT	par :	CARSO-EV
Point de surveillance	P 0000000585 BOURG	Type visite :	D2
Localisation exacte	STE HMI-MBS, 22 ROUTE DE GIEN, SANITAIRE	Motif:	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARR

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité
inférieure supérieure

Références de qualité
inférieure supérieure

Température de l'eau	19,0	°C				25,00
Chlore libre	<0,03	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,03	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : D1D2M

Code SISE de l'analyse : 00156689

Référence laboratoire : LSE2009-38937

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélobimétrie NFU	0,73	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,05	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	291	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L		0,50		

FER ET MANGANESE

Fer total	80	µg/L				200,00
Manganèse total	<10	µg/L				50,00

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Antimoine	<1	µg/L		5,00		
Plomb	<2	µg/L		10,00		
Nickel	<5	µg/L		20,00		
Cuivre	<0,010	mg/L		2,00		1,00
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
Cadmium	<1	µg/L		5,00		

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
----------------------------	--------	------	--	------	--	--

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L		0,10		
Fluoranthène *	<0,001	µg/L				
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L		0,10		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L		0,01	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00143967)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution (circulaire DGS/SD7A n°45 du 5 février 2004).

Signé à Orléans le 12 novembre
2020

Pour le directeur général de
l'Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire,
L'ingénieur d'études sanitaire

Vincent MICHEL